

Bourgogne-Franche-Comté, Nièvre
Cosne-Cours-sur-Loire
4 rue Albert Schweitzer

immeuble à logements, dit Tour Schweitzer

Références du dossier

Numéro de dossier : IA58001179
Date de l'enquête initiale : 2015
Date(s) de rédaction : 2017
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale grands ensembles en Bourgogne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : immeuble à logements

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2016, BV, 103

Historique

La Tour Schweitzer correspond à une tranche de travaux plutôt isolée au sein du plus vaste programme d'extension du quartier sud. Courant 1971, l'Office Public Départemental HLM de la Nièvre charge les architectes Jean Louria et Jacques Sonnet d'établir un projet de construction avec un recours obligatoire à un procédé de préfabrication industriel, comme pouvait l'utiliser l'entreprise Cormier. Mais le 29 novembre 1971, la circulaire n°2222 est publiée ; elle précise que les marchés HLM ne peuvent pas porter sur moins de 200 logements, que la Politique des Modèles mise en place par l'État doit être poursuivie et qu'un financement prioritaire est accordé aux opérations faisant appel à un modèle. L'Office prévoit donc de faire appel au modèle « Centre 70 » développé par l'entreprise Hilaire Frères et les architectes Mansiat et Blatter. J. Louria et J. Sonnet cessent leurs premières études et prennent contact avec l'entreprise Hilaire Frères pour adapter son modèle de logement homologué à l'opération cosnoise. Peu de temps après, lors de sa séance du 11 avril 1972, le Comité départemental des HLM fixe le contingent des logements financés pour l'exercice de l'année en cours : sur les 204 logements HLM programmés pour 1972, 54 le sont pour Cosne-Cours-sur-Loire, les autres contingents allant aux communes de Nevers et Varennes-Vauzelles. Les architectes retravaillent à nouveau leur projet et décident ainsi de réaliser les 54 logements dans une tour de dix niveaux, issue du modèle « Centre 70 ».

Le projet est approuvé par la municipalité lors du Conseil municipal du 29 mars 1972, même si le principe d'une tour suscite un certain nombre de polémiques. Le maire était originellement opposé à une réalisation avec la typologie d'une tour, notamment pour des questions de sécurité incendie : la commune ne possédait pas à l'époque d'échelle de pompier suffisamment grande pour assurer le sauvetage des personnes dans les étages élevés. La circulaire 72-97 du 3 juillet 1972 relative à l'amélioration de la qualité de construction des bâtiments HLM contraint l'office public à demander aux architectes et à l'entreprise Hilaire Frères de revoir en partie le projet ce qui entraîne certains retards. Les nouveaux plans sont datés de septembre 1972 et le début des travaux programmé pour le mois de décembre, mais cette opération subit de nouveaux retards. En effet, au mois de juillet 1973 seule la plate-forme du soubassement est réalisée. La tour est achevée en juillet 1974.

Cette opération est parfois mentionnée dans les documents d'archives comme 6e tranche (les quatre premières correspondent aux bâtiments A à K et la cinquième aux 226 logements des barres B1 à B10).

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()

Dates : 1972 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jacques Sonnet (architecte, attribution par source), Jean Louria (architecte, attribution par source), Jacques Mansiat (architecte, attribution par source), Pierre Blatter (architecte, attribution par source)

Description

La tour Schweitzer est un édifice de dix niveaux, dont le premier, enterré au trois-quarts est occupé par les caves. Issu de la politique des modèles, le bâtiment est composé essentiellement d'éléments préfabriqués en béton armé (éléments de façade avec baies incorporées, escaliers, etc.) avec une ossature en béton armé. Lors de l'opération de type DSQ, les façades ont été revêtues d'une isolation supplémentaire avec un essentage composé de dalles aux couleurs différentes.

Distribution des appartements :

Chaque palier dessert six appartements : deux T2, deux T3 et deux T4). L'entrée donne sur un couloir qui dessert ensuite chaque pièce avec en premier lieu le bloc des pièces techniques, puis le séjour (accessible également depuis la cuisine), puis les chambres. La distribution des appartements témoigne d'un effort de rationalisation supplémentaire avec notamment une optimisation plus poussée pour les gaines techniques. Les pièces techniques (cuisine, salle d'eau et toilettes) sont rassemblées en un bloc commun dans les appartements et ces blocs sont accolés entre les appartements, permettant ainsi une mutualisation des gaines. En outre, les dimensions de ces pièces sont exactement les mêmes quelle que soit la dimension du logement. La distribution demeure néanmoins simple, on constate cependant la disparition du séchoir et la présence de baignoires ovale dans les salles de bain.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé, enduit

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Couvrements : dalle de béton, en béton armé

Type(s) de couverture : terrasse

Escaliers : escalier dans-oeuvre

Autres organes de circulations : ascenseur

Références documentaires

Documents d'archive

- **Archives municipales de Cosne-Cours-sur-Loire : 200 W 117. Permis de construire PC 1015.**
Archives municipales de Cosne-Cours-sur-Loire : 200 W 117. Permis de construire PC 1015.
Archives municipales, Cosne-Cours-sur-Loire : 200 W 117
- **Archives municipales de Cosne-Cours-sur-Loire : 1 W 2008.**
Archives municipales de Cosne-Cours-sur-Loire : 1 W 2008.
Archives municipales, Cosne-Cours-sur-Loire : 1 W 2008
- **Archives municipales de Cosne-Cours-sur-Loire : 1 W 905.**
Archives municipales de Cosne-Cours-sur-Loire. Série W ; 1 W 905.
Archives municipales, Cosne-Cours-sur-Loire : 1 W 905

Illustrations



Vue générale entre la tour Schweitzer et le bâtiment B.1 en direction du sud.

Phot. Thierry Kuntz

IVR26_2014580002NUC4A



Tour Schweitzer, façade postérieure est et façade latérale nord.

Phot. Thierry Kuntz

IVR26_20155800052NUC4A

Dossiers liés

Est partie constituante de : secteur urbain concerté, quartier Saint-Laurent (IA58001172) Bourgogne-Franche-Comté, Nièvre, Cosne-Cours-sur-Loire, avenue de Verdun, rue Fernand Petit, avenue de la Paix, rue Général Binot, rue Albert

Schweitzer, rue Le Corbusier, rue de Bourgogne, allée Beethoven, rue George Sand, rue Lavoisier , rue du Berry,
rue Romain Rolland, rue Pierre et Marie Curie

Auteur(s) du dossier : Julien Defillon

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue générale entre la tour Schweitzer et le bâtiment B.1 en direction du sud.

IVR26_20145800002NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2014

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tour Schweizer, façade postérieur est et façade latérale nord.

IVR26_20155800052NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2015

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation